

Rapport public Parcoursup session 2023

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Carrières sociales Parcours assistance sociale

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Carrières sociales Parcours assistance sociale	Jury par défaut	Autres candidats	28	378	82	94	26	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	28	319	85	102	26	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,
- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe.
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

Attendus locaux

Une première expérience d'au moins quelques semaines dans le champ social et/ou culturel et/ou humanitaire (bénévolat, salariat...) serait particulièrement appréciée. Par ailleurs, les métiers du domaine socio-culturel auxquels peuvent mener les formations de notre département, requièrent de l'ouverture d'esprit et un bon équilibre psychologique, compte tenu de la diversité des publics et des

situations auxquelles les étudiants seront confrontés dès leur stage de première année et dans leur future pratique professionnelle. Enfin, nous rappelons que la présence, tant aux cours magistraux qu'aux travaux dirigés, est obligatoire (et donc contrôlée) du lundi 8h30 au vendredi 17h30.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Bachelor Universitaire de Technologie "Carrières sociales - Parcours : Assistance sociale" permet à l'étudiant.e d'acquérir les connaissances et compétences pour orienter, informer et mettre en œuvre des actions afin d'améliorer les conditions de vie de personnes fragilisées en sollicitant leurs capacités d'agir afin qu'elles puissent pleinement participer à la vie de la société. Les objectifs de ce parcours sont notamment la maîtrise des techniques d'entretien individuel, d'animation de groupe, de médiation avec les différents services sociaux et médico-social et la connaissance approfondie de la législation sociale, de l'ensemble des dispositifs d'action sociale et des territoires à différentes échelles. D'une durée de trois années, le B.U.T. peut être préparé en formation initiale classique ou dans le cadre de l'alternance (dès la 2ème année). Aux étudiant.e.s de ce parcours est proposé un double cursus, en partenariat avec l'École de Service Social de l'IUT, les préparant au Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS). Sur l'ensemble du cursus sont proposées 1800 heures d'enseignements, 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages (8 à 12 semaines sur les 4 premiers semestres et 12 à 16 semaines en dernière année). La caractéristique fondamentale de l'enseignement en IUT est d'associer les ressources de l'université à celles du milieu socio-professionnel. Chaque étudiant.e bénéficie d'un encadrement important et d'un suivi individualisé. L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle. Leur évaluation se fait par contrôle continu.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le logiciel EXCEL, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures.

Cette première analyse de l'ensemble des dossiers permet de retenir une partie des candidatures pour une seconde phase de sélection reposant sur des entretiens individuels.

A l'issue de ces entretiens, d'une durée de 15 minutes, une note finale est attribuée via la prise en compte des éléments suivants : motivation du candidat, bulletins, fiche avenir et projet de formation, activités et centres d'intérêt.

Cette dernière étape a ainsi permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois certains décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins de Première et de Terminale.

Les contraintes calendaires rendent de plus en plus complexes les aspects logistiques inhérents à l'organisation des entretiens de sélection.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'approprier pleinement le projet de formation motivé. Ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section « Activités et centres d'intérêt ».

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale.	avec une attention particulière sur les notes de français et histoire-géographie, ainsi que les notes des matières principales de la spécialité de votre baccalauréat	Bulletins. Résultats des épreuves anticipées de français. Résultats bac / DAEU suivant la situation	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite	Qualité de l'orthographe	Participation obligatoire aux entretiens d'admission et aux tests écrits	Très important
	Expression orale	Capacité d'expression orale	Participation obligatoire aux entretiens d'admission et aux tests écrits	Très important
Savoir-être	Comportement	Assiduité et appréciations des enseignants	Bulletins. Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	La Fiche de renseignements complémentaires doit être obligatoirement renseignée.	Projet de formation motivé. Fiche de renseignements complémentaires. Fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience personnelle	Une première expérience d'au moins quelques semaines dans le champ social et/ou culturel et/ou humanitaire (bénévolat, salariat...) serait particulièrement appréciée	Section « Activités et centres d'intérêt ». Projet de formation motivé	Important

Signature :

Corinne DAUGAN,
Directeur de l'établissement IUT de Paris - Rives de
Seine - Université Paris Cité